



# Aréna 2 glaces - Parc de l'Est

## Comité des partenaires

### Membres du comité :

#### Organismes

M. Carl Perreault, Club de patinage artistique de Magog (CPAM)  
M. Christian Lord, Les Cantonniers  
M. Ghyslain Héroux, Hockey Magog (HM)  
M. Nicolas Tremblay, Hockey Magog (HM)  
M. Martin Bergeron, CCSDS

#### Citoyens invités à partir de la réunion 3

Mme Ode Champigny  
M. Dominique Poulin  
Mme Valérie Duclos  
M. Mickaël Laroche

#### Ville de Magog

M. Samuel Côté, conseiller  
Mme Marie-Claude Viau, coordonnatrice sports et vie communautaire  
M. Maxime Dextrateur, chef de section sports et vie communautaire  
M. Cédrick Marchesault-Fortin, opérateur de l'aréna  
M. Benoit Carbonneau, directeur du bureau de projets

## Réunion n°1 - 13 mars 2026:

### 1. Présentation du projet

- L'aréna actuel arrive à la fin de sa vie utile.
- Les besoins des organismes sportifs ont évolué.
- La Ville a obtenu une aide financière gouvernementale importante.
- L'objectif est d'offrir une infrastructure moderne pour les prochaines décennies.

## 2. Gouvernance

La formation du comité est présentée en mentionnant que des citoyens se joindront ultérieurement.

Le but du comité est de présenter l'avancement du projet, recueillir les besoins des organismes et informer les partenaires de l'analyse des décisions. Les comptes rendus des réunions du comité des partenaires seront déposés au comité technique, au comité de pilotage et au Conseil pour information.

Les membres du comité des partenaires ont accès à certains documents privilégiés, mais la Ville demande à ce que ces informations ne soient pas diffusées. Les communications à la population doivent provenir de la Ville.

## 3. Échéancier

Réalisés à ce jour :

- Faire la demande de modification de la subvention.
- Rencontrer les organismes individuellement pour obtenir leurs besoins
- Faire des visites d'arénas similaires
- Faire la revue des besoins en comparant le projet du site de La Ruche, les demandes des organismes, les normes et les règlements et les paramètres du site.
- Faire l'analyse de risques
- Réaliser la charte de projet
- Réaliser l'échéancier du projet préliminaire

La prochaine étape est de compléter le programme fonctionnel et technique (PFT) pour ensuite lancer l'appel d'offres professionnel

## 3. Programme fonctionnel et technique (PFT)

Principales demandes du comité :

- Patinoires : Les organismes mentionnent qu'il serait préférable de ne pas mélanger l'espace de tirs et le mini-hockey dans le même espace. Ils souhaitent également prioriser l'espace de tirs
- Bancs des joueurs : prévoir l'ajout d'un chauffage pour les juges.
- Bancs des marqueurs et de punitions : Les organismes demandent l'ajout d'un casier avec une serrure pour la papeterie de la même dimension que celui existant.

- Vestiaires joueurs : Demande s'il serait possible d'ajouter une sonnerie annonçant que la Zamboni a terminé l'entretien. La Ville validera la faisabilité.
- Vestiaires M18AAA : 24 bancs individuels sont demandés au lieu de 20 pour prévoir les remplaçants.  
Demande d'ajouter un bureau pour 2 personnes près du vestiaire visiteur pour faire des rencontres individuelles avec les joueurs ou athlètes.
- Loungde Cantonniers : Demande s'il est possible que l'estrade soit amovible pour rendre la salle polyvalente, par exemple lors de compétition où il y a une forte demande de local de tout genre.
- Salle de douches : Les organismes demandent d'analyser la possibilité que les douches soient individuelles afin de suivre les tendances actuelles et de prévoir le futur.
- Buanderie : Puisque la buanderie sera partagée, il faudrait prévoir une séparation avec un grillage barré pour la partie réserver aux Cantonniers
- Gym : une rencontre avec le préparateur physique des Cantonniers sera planifiée pour confirmer les besoins.  
La Ville demande que les organismes définissent leurs besoins en termes de surface et d'utilisation afin d'évaluer la pertinence de la demande.
- Gradin#1 : La Ville mentionne que 1200 places assises sont prévues.  
Un corridor sera présent au haut des gradins avec une rampe pouvant accueillir des spectateurs debout.
- Galerie de presse : Le comptoir de la galerie de presse doit accueillir 15 personnes, comme actuellement.
- Entreposages : Les superficies seront rediscutées lors d'une prochaine rencontre. Les superficies actuelles seront ajoutées à cette fiche PFT par la Ville.
- Stationnements : Il est mentionné qu'actuellement le stationnement n'est pas suffisant, et ce, même s'il n'y a pas d'évènement majeur en cours. Il est demandé d'optimiser le nombre de cases sur le site de façon significative.

# Réunion n°2 - 10 avril 2026:

## 1. Programme fonctionnel et technique (PFT)

Les fiches révisées par le comité de pilotage sont présentées.

Le comité demande d'ajouter les besoins suivants :

- Éviter de mettre l'espace de tirs près de glace des pratiques de patinage artistique
- Mettre les filets de protection seulement à l'arrière des buts et non sur les 4 côtés pour améliorer la visibilité des spectateurs.
- Augmenter le nombre de spectateurs pour la patinoire no2 de 150 places, soit en agrandissant la mezzanine ou en mettant des estrades amovibles au pourtour de la patinoire.
- Numérotter les bancs de la patinoire no1 pour prévoir la vente de sièges réservés.
- Une partie de la salle multifonctionnelle devrait avoir une vue vers la glace 1 (espace VIP lors des matchs des Cantonniers).
- La salle multifonctionnelle doit avoir un accès à la galerie de presse.
- Ajouter un bureau avec un rangement près de la salle multifonctionnelle et de la galerie de presse.

La Ville mentionne aux organismes de transmettre leurs demandes en pour leur entreposage.

## 2. Liste des fonctions

La liste des fonctions est présentée. Le comité demande d'ajouter du temps de hockey libre bâton/rondelle dans les fonctions.

### 3. Échéancier

En mars dernier, Hockey Québec a annoncé que les 15 équipes du M18AAA seront maintenues.

La Ville rencontra une firme spécialiste en audiovisuel pour déterminer les besoins et les options possibles pour le projet.

Un mandat est cours pour réaliser le plan d'affaire de l'aréna cette étude inclut :

- Type de gestion avec les employés municipaux ou à l'externe.
- Les coûts d'opération
- La main-d'œuvre nécessaire
- Les coûts de location des heures de glace selon la demande.
- Les résultats de l'étude sont attendus au cours du mois de mai.

Nous sommes en attente de la confirmation de la demande de modification de la subvention dans le cadre du PAFIRS d'un montant de 23,6M\$.

L'appel de candidatures pour les 3 citoyens pour s'adjoindre au comité des partenaires sera lancé au cours des prochains jours. La Ville va également organiser une rencontre avec des jeunes pour connaître leurs attentes. La rencontre sera planifiée à l'automne.

La période d'appel d'offres pour les services professionnels se déroulera au cours de l'été et le contrat devrait être officialisé au conseil du mois d'août.

La Ville mentionne que nous sommes en attente des résultats de l'analyse d'implantation sur le site du parc de l'Est et les 4 options sont présentées sommairement. Les organismes privilégient l'option sur le terrain de softball pour sa localisation et les avantages pendant la construction.

# Réunion n°3 – 15 mai 2026 (incluant les 4 citoyens)

## 1. Programme fonctionnel et technique (PFT)

La Ville présente les modifications apportées aux fiches PFT suite aux commentaires obtenus au dernier comité des partenaires et confirmés au comité de pilotage. Les fiches PFT modifiées sont jointes au compte rendu.

La Ville a analysé la demande des Carnicas, elle est en accord d'accorder l'espace de rangement nécessaire permettre aux élèves de diminuer le temps entre leurs temps de glace et le transport scolaire. La Ville a également de l'ouverture d'intégrer des aspects des aspects en lien avec les Carnicas pour améliorer leur sentiment d'appartenance.

Les membres du comité mentionnent qu'il serait également intéressant que certaines chambres représentent les utilisateurs de l'aréna, comme le patinage artistique, par exemple.

## 2. Options d'implantation

La Ville présente les 5 options d'implantation analysée par le consultant. Certaines options analysées permettraient d'étudier le potentiel de réutilisation du bâtiment actuel. Dans l'éventualité qu'une de ces options soit choisie, une étude du potentiel de conversion et de récupération du bâtiment sera réalisée avec une analyse de coût.

Les membres du comité trouvent l'option 5 intéressante, mais mentionnent que le besoin de terrain de softball devrait également être comblé. Certaines solutions de relocalisation des activités sont à l'étude. Pour le temps des travaux de reconstruction du terrain de softball, une solution temporaire devra également être prévue.

### **3. Échéancier**

La Ville a rencontré une firme spécialiste en audiovisuel pour déterminer les besoins et les options possibles pour le projet. Une visite sera planifiée au cours du mois de juin pour visiter l'aréna des Tigres de Victoriaville, qui est un bon exemple pour l'audiovisuel d'un aréna.

Le mandat est en cours pour réaliser le plan d'affaire de l'aréna cette étude a un certain retard et sera livré au mois de juin au lieu du mois de mai.

L'étude de circulation du secteur est en cours, mais le consultant nous a déjà mentionné que l'impact du nouvel aréna n'aura pas d'impact significatif.

La période d'appel d'offres pour les services professionnels se déroulera au cours de l'été et le contrat devrait être officialisé au conseil du mois d'août.

Un mandat pour supporter la Ville pour une alliance de marque et la publicité possible à l'aréna pourrait être donné au cours des prochaines semaines. Les Cantonniers seront impliqués dans ce processus.

Les études préparatoires et les démarches professionnelles nécessaires à la réalisation du projet sont en cours.

### **4. Varia**

Le comité demande s'il serait possible de souligner l'engagement de certaines personnalités marquantes en lien avec l'aréna, comme M. Michel Duranleau. L'idée de faire une murale en l'honneur des bâtisseurs est également amenée. Le tout sera analysé et le comité de toponymie de la Ville pourrait être sollicité pour orientation.

L'importance de réfléchir sur l'implication que la MRC et des Villes avoisinantes pour le partage des coûts de construction et d'opération est mentionné. Ce point est à l'ordre du jour du prochain comité de pilotage pour discussion.

Une demande est faite pour conserver les espaces d'entreposage en location pour les joueurs des ligues amateurs. La Ville mentionne qu'il est prévu des espaces de location qui seront à la disposition des équipes amateurs de style casier, mais qu'il n'est pas prévu de fournir des espaces pour les joueurs de façon individuels. La Ville validera le besoin avec la demande actuelle et les besoins futurs. Ce point sera représenté au prochain comité.